

ÉVÊCHÉ

DE QUIMPER

ET DE LÉON



ÉTAT DES ÉCOLES LIBRES

Quimper, le 31 Octobre 1903.

M

Je vous prie de vouloir bien répondre, dans le plus bref délai possible, aux questions suivantes, dont j'ai besoin pour la confection de l'Ordo diocésain.

Paroisse de Sizun.

École libre de Garçons.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de garçons ?

R. Non

2° Par qui est-elle tenue ?

R. _____

Et combien a-t-elle de maîtres ?

R. _____

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. _____

Et combien de pensionnaires ?

R. _____

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. _____

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. _____



Paroisse de Sizun.

École libre de Filles.

1° Y a-t-il dans la paroisse une école libre de filles ?

R. Oui

2° Par qui est-elle tenue ?

R. Par des laïques volontaires.

Et combien a-t-elle de maîtresses ?

R. Crois

3° Combien a-t-elle d'élèves externes ?

R. Cont. Douze.

Et combien de pensionnaires ?

R. Quinze

4° A qui appartient l'immeuble ?

R. A un bourgeois — Gabriel Bouchon

Et comment l'école est-elle entretenue ?

R. Par les subventions du propriétaire et les prestations volontaires —

École communale de filles.

5° L'École communale est-elle encore tenue par des Religieuses ?

R. Non

Sinon, à quelle date a eu lieu la laïcisation ?

R. Laïcisation le 20 Octobre 1898 — Expulsion le 8 Août 1902. —

Personnel congréganiste.

6° En dehors des écoles, reste-t-il des Religieuses occupées aux œuvres paroissiales ?

R. Oui.

Quel en est le nombre ?

R. Deux

A quelle congrégation appartiennent-elles ?

R. A la Congrégation du Saint-Esprit

Veillez bien, M _____, répondre sur cette feuille, et la retourner immédiatement à l'Evêché.

Votre tout dévoué en N.-S.,

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Evêque de Quimper & de Léon.